

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Estinnes – Bilan des collectes sélectives

Depuis août 2017, la Commune d'Estinnes, en collaboration avec l'Intercommunale de gestion environnementale Hygea, a adopté un nouveau système de collectes sélectives. Celui-ci repose sur la collecte des déchets organiques en sac vert, la collecte des déchets résiduels en sac brun et la collecte des papiers-cartons en conteneur sachant que la collecte des PMC reste inchangée. Ce schéma de collecte a été complété par la mise en place d'un point d'apports volontaires (PAV).

A l'issue de ces 12 mois de mise en application du projet pilote, les premiers résultats observés en matière de quantité de déchets organiques collectés et de réduction des déchets résiduels sont très encourageants. La quantité de déchets résiduels collectés en porte-à-porte est en nette diminution passant de 169,2 kg/hab/an (données 2016) à 81,4 kg/hab/an. La collecte des déchets organiques a, quant à elle, permis de collecter sélectivement 33 kg/hab/an de matières biodégradables. Les quantités de papiers-cartons et PMC sont restées, sur la même période de référence, stables. Ce nouveau schéma de collecte a donc permis de réduire de 52 % la production des ordures ménagères et de 24 % la production globale des déchets (Résiduels/Organiques/Papiers-cartons/PMC) sur une base annuelle.

Hygea remercie les citoyens d'Estinnes pour leur implication au quotidien en matière de tri et les invite à poursuivre leurs efforts. C'est tout bénéfique pour l'environnement ainsi que pour le portefeuille.

Pour plus de trucs et astuces, consultez le site Internet d'Hygea [www.hygea.be](http://www.hygea.be).

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Hygea au 065/87.90.90 ou via [hygea@hygea.be](mailto:hygea@hygea.be).